

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 avril 2018

### LA BRED BANQUE POPULAIRE INNOVE EN CONTINU ET REND LA BANQUE TOUJOURS PLUS PRATIQUE POUR SES CLIENTS :

**-GESTION EN LIGNE DES PLAFONDS DE CARTE BANCAIRE (SUIVI DES UTILISATIONS ET MODIFICATION)**

**-AUTORISATION OU BLOCAGE EN LIGNE DES PAIEMENTS SUR INTERNET OU A L'ETRANGER**

**-COMMANDES DE FONDS EN LIGNE POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS**

La BRED propose à ses clients une expérience unique de "banque sans distance" en leur offrant les services les plus pratiques et les plus accessibles en même temps que les mieux adaptés à leurs besoins. Cela implique d'innover en continu pour améliorer en permanence la qualité du service et la fluidité dans les usages tout en garantissant un haut niveau de conseil et d'expertise.

**Aujourd'hui, la BRED rend la carte bancaire plus facile à utiliser, plus évolutive et plus sécurisée**

Déjà équipés d'une des applications les mieux notées sur les "stores", d'un agrégateur de comptes et d'un service d'assistance à la gestion de leur budget, les clients de la BRED peuvent dorénavant modifier les nombreuses fonctionnalités de leurs cartes bancaires via internet ou depuis l'appli mobile. Les professionnels et les particuliers peuvent en outre commander des liquidités en ligne avant de passer en prendre possession à leur agence.

**La gestion en ligne de ses plafonds de dépenses et de retraits : un casse-tête devenu un jeu d'enfant**

Les consommateurs sont souvent confrontés aux mécanismes difficiles à comprendre de plafonnement de paiement et de retraits de leurs cartes bancaires. Selon les cartes et selon qu'il s'agisse de paiements effectués dans un commerce ou de retraits en distributeurs automatiques de billets, en effet, les plafonds peuvent s'appliquer sur 7 ou 30 jours glissants, se reconstituer progressivement, etc., et conduire à de mauvaises surprises au quotidien si l'on n'a pas anticipé.

**A la BRED, dorénavant, c'est beaucoup plus simple. Avec BRED Connect, le service de gestion de ses comptes sur internet, le client peut :**

- Accéder à la consultation de ses plafonds de paiement et de retrait en France et à l'étranger et savoir à tout moment où il en est,

- Savoir, grâce à la visualisation du calendrier, à quelle date son plafond est reconstitué et quand il pourra à nouveau retirer de l'argent ou effectuer des paiements par carte,
- Modifier gratuitement ses plafonds de paiement et de retrait en cas de besoin (dépenses imprévues, vacances ou déplacement, etc.) pour une période donnée (disponible dès fin mai),
- Etre notifié en temps réel par des alertes sur son smartphone de l'entrée en vigueur de la modification des plafonds, ainsi que de certaines opérations sur carte bancaire (service disponible à partir d'avril),
- Déclarer un séjour à l'étranger pour éviter tout blocage de sa carte liée à l'application des règles de sécurité des opérateurs (Visa ou Mastercard – service disponible à partir de fin juin),
- Accéder aux conditions d'assurance et d'assistance prises en charges par sa carte bancaire pour une location de voiture, un trajet en train ou en avion, un achat, etc.,
- Activer ou désactiver les options paiement par internet, par téléphone, par courrier, ainsi que le paiement en plusieurs fois,
- Sélectionner la ou les zones géographiques pour lesquelles il souhaite bloquer ou débloquer les paiements et les retraits par carte.

### **La commande de fonds sur internet : un vrai plus pour les professionnels et les particuliers**

Dans le même temps, la BRED ouvre la possibilité à ses clients professionnels, commerçants et artisans, comme aux particuliers, de commander des fonds (espèces) en ligne afin qu'ils soient tenus à leur disposition en agence et avertis quand c'est le cas.

Pour les particuliers, il s'agit d'un confort supplémentaire, avant un voyage, ou pour tout autre besoin, le tout dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les retraits en espèces.

Cette fonctionnalité en ligne répond aussi à une vraie préoccupation des professionnels qui ont besoin de disposer de fonds en liquide pour leurs caisses. C'est notamment une manière de contribuer à la sécurité des commerçants en permettant des retraits de fonds plus fréquents et donc moins importants, et en leur donnant la possibilité de commander hors heures ouvrables.

### **Des évolutions mises en place gratuitement**

L'ensemble de ces nouvelles fonctionnalités sont intégrées dans le service de gestion des comptes en ligne BRED Connect et ne font pas l'objet de facturation supplémentaire.

Ils sont la conséquence d'investissements réguliers de la BRED dans sa digitalisation et l'évolution permanente de ses systèmes d'information (son informatique) pour offrir à ses clients la meilleure expérience non seulement digitale, mais aussi dans l'usage concret de ses services, en l'occurrence les cartes bancaires.

## **À propos de la BRED**

La BRED est une banque populaire coopérative, forte de 180 000 sociétaires, de 4,1 milliards d'euros de capitaux propres et de 5 500 collaborateurs - dont 25 % hors de France et dans les COM. Elle opère en Normandie, en Île-de-France et dans les DOM ainsi qu'au travers de ses filiales de banque commerciale en Asie du Sud-Est, en



Océanie, dans la Corne de l’Afrique et via sa banque spécialisée dans le financement du commerce international à Genève.

Banque de proximité engagée sur ses territoires, elle dispose en France d’un réseau de 350 agences, 16 centres d’affaires, 12 centres de gestion patrimoniale et d’un centre dédié à la gestion de fortune.

BRED Banque Populaire, au sein de BPCE, regroupe des activités diversifiées - banque de détail, banque de grandes entreprises, banque de gestion privée, banque à l’étranger, société de gestion d’actifs, salle des marchés, compagnie d’assurances, négoce international – La BRED a réalisé un PNB consolidé de 1,150 Md€ en 2017.

### **Contacts presse**

Antoine Boulay – antoine.boulay@bred.fr – +33 (0)1 40 04 73 23